



## Gest'hand : Procédure pour les inscriptions et les renouvellements

### Etape 1 : Le questionnaire de contact.

Compléter le formulaire de contact : cliquez ici.

Validez le questionnaire : cliquez sur envoyer

### Etape 2 : Rendre la fiche club et la cotisation

Télécharger la fiche club, et compléter les informations.

Elle doit être retournée accompagnée du règlement.

Minihand : rendre la fiche accompagnée du règlement à Jean, Etienne ou Patrice.

-10 à séniors : rendre la fiche accompagnée du règlement à Jean, Etienne ou Patrice.

Voir les permanences sur le site [www.sor-handball.com](http://www.sor-handball.com)

### Etape 4 : Ouvrir le mail et compléter le formulaire FFHB

### Etape 3 :

Un lien personnel vous sera envoyé dans votre boîte email.

Pour les créations : deux liens seront envoyés :

- Un premier lien de validation de vérification de l'adresse email et
- Un deuxième lien pour procéder à l'inscription sur le site de la fédération.

### Etape 6 : Les documents apparaissent.

Déposer vos documents et cliquer sur enregistrer puis finaliser.

### Etape 5 : Vérifier vos coordonnées et sélectionner le type de licence :

Joueurs +16 / joueurs -16 / joueurs  
-12  
handfit.

### La fédération valide ensuite votre licence.

**Si un document est manquant, une photo mal cadrée, un tampon de médecin manquant. Le certificat réalisé sur un formulaire autre que le formulaire de la fédération, ou si des cases n'ont pas été cochées sur le questionnaire santé...**

**La fédération refuse la licence et vous devrez renouveler l'opération.**

*Le délai de traitement peut aller jusqu'à 2 semaines.*

*Un joueur est autorisé à participer à une compétition dès lors que sa licence apparaît « qualifiée ». Vous recevrez par email la licence en fichier électronique.*

*Il est préférable d'être vigilant lorsque vous déposez vos documents.*